

Image not found or type unknown



Utilisation du nom de la mère

Par **val**, le **25/01/2012 à 21:27**

Bonjour,Je voudrais rajouter le nom de jeune fille de ma mère sur ma carte d'identité quelle conséquence peut avoir cette utilisation et est elle faisable. Quels sont les textes officiels de l'utilisation du second nom.Merci de votre réponseCordialement

Par **amajuris**, le **26/01/2012 à 11:46**

bjr,vous ne pouvez pas modifier votre non de famille.vous pouvez par contre utiliser un nom d'usage.voir ce lien: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1343.xhtml>

Par **val**, le **26/01/2012 à 17:48**

Je vous remercie de votre réponse et votre lien